Petites histoires

Petites Histoires

Petites Histoires

Oct 2015

Petites Histoires

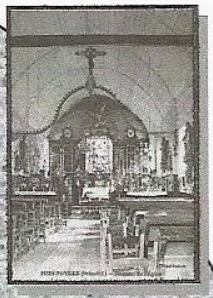

de l'HISTOIRE de

Petites Histoires

PISSY-PÔVILLE

Petites Histoires

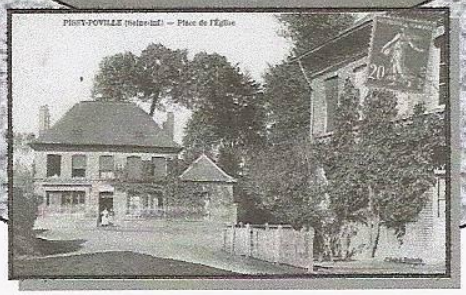

Petites Histoires

Deux « châteaux » : trois familles bourgeoises du XIXème siècle.

n° 14

Premières précisions pour s'y retrouver :

Dans le village, au XIXème siècle et début XXème, il y eut deux ou trois grandes familles, propriétaires de nombreuses parcelles. (Dupont et Dupont, Lemarchand)

Pourquoi cette hésitation entre deux ou trois ? Ce n'est pas très facile de s'y retrouver. Le mieux va être de respecter la chronologie pour être précis. Quelques répétitions s'avèreront nécessaires pour plus de clarté.

Dupont et Dupont!

1) Au XVIIème siècle, une famille Ducreux acheta (ou peut-être hérita) de nombreuses terres dans Pissy. Plus tard, en 1731 naquit, à Rouen, une petite Marie Marguerite Scholastique Ducreux qui épousa en 1784, un certain Guillaume Dupont, natif d'Orléans.

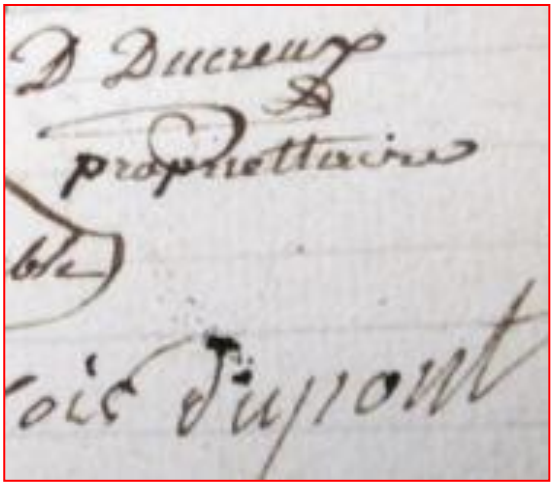

2) Parallèlement, dans Pissy durant la Révolution de 1789, le nom d'un certain Jacques François Nicolas Dupont apparut dans différentes délibérations du conseil général (municipal) .

Cette deuxième famille fut propriétaire cultivatrice dans le village, y habita et eut bon nombre de descendants sur trois ou quatre générations. Je les nommerai les Dupont de Pissy.

Les Dupont/Ducreux furent propriétaires terriens, sans exploiter eux-mêmes, mais aucun de ses membres ne fut domicilié dans le village, même si quelques uns y résidèrent. Je les appellerai les Dupont de Rouen.

Ces deux familles ont-elles un lien ?

« Le vingt deux prairial an II, nous, maire et officiers municipaux de la commune de Pissy certifions que le citoyen Ducreux nous a présenté les certificats de résidence qui luy fait la résidence jusqua sejour dans notre commune. »

« Cejourd'huy vingt six ventose (an II) set présenté François Dupont de la commune de Pissy et nous l'avons déclaré exempt de la première réquisition …. »

Les Dupont de Rouen vécurent dans des maisons bourgeoises dites même « châteaux ».

Les Dupont de Pissy vécurent dans des propriétés fermières.

XXXXXXXXXXXXXXXX

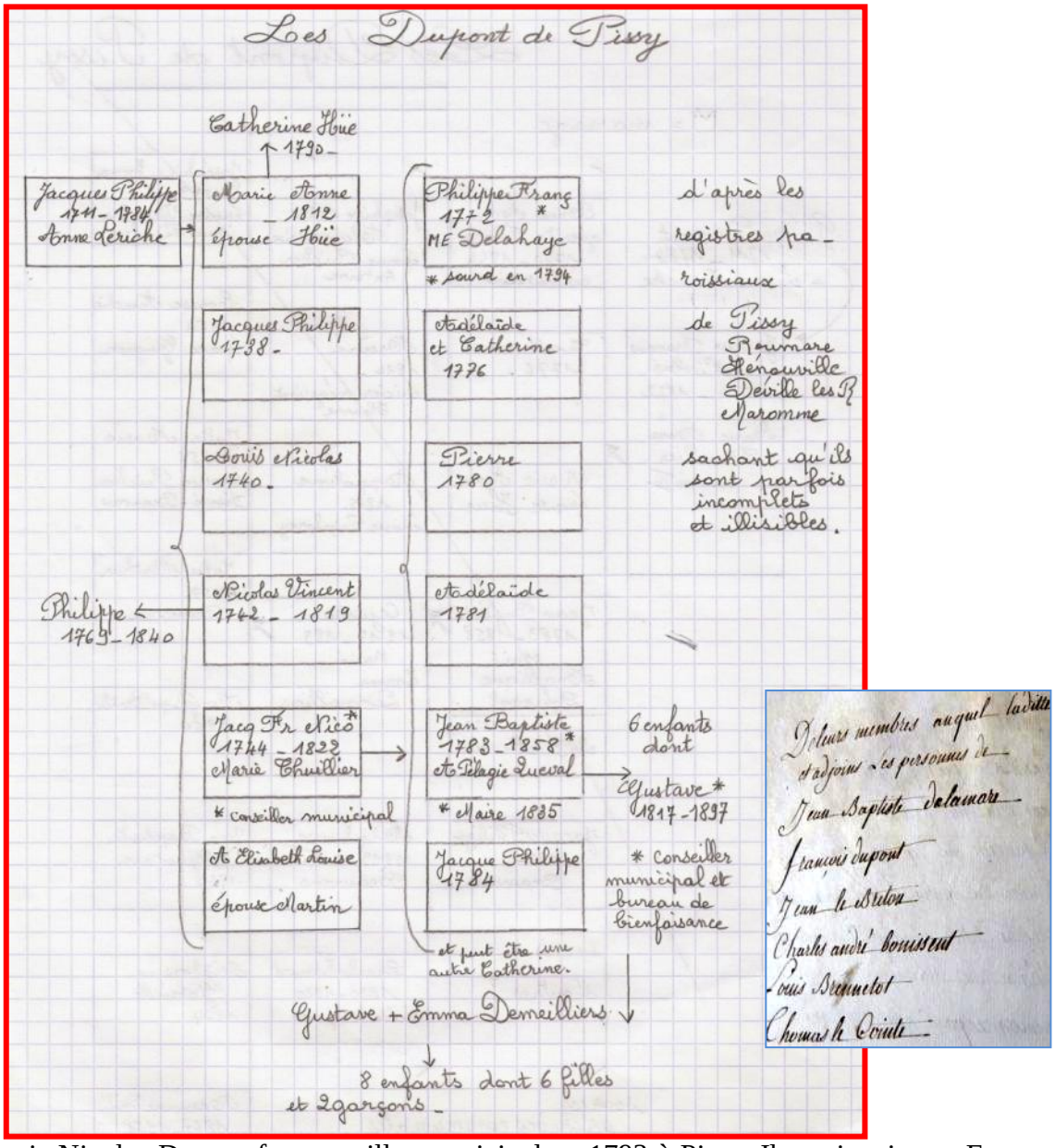

J. François Nicolas Dupont fut conseiller municipal en 1793 à Pissy. Il ne signait que François. Il attesta en faveur d'une dame Comté, du comte de Montullé et du sieur Ducreux pendant la Terreur déclarant que ceux-ci n'avaient pas quitté le village pour émigrer. Il

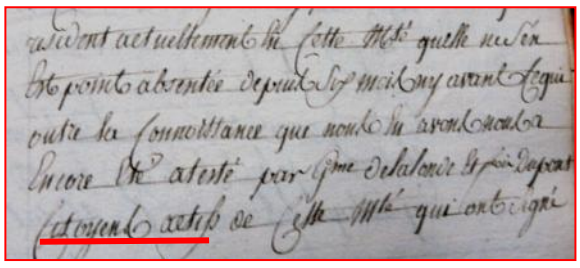

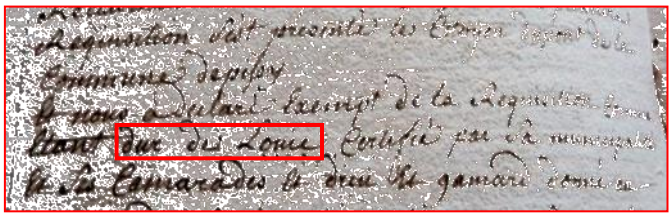

fut qualifié là, de citoyen actif.

Dans une délibération nous apprenons que François Dupont, fils du précédent, est exempté de la réquisition par ce que dur de « louie. » Et cela, justifié par la municipalité, les chirurgiens et ses camarades.

Il protégea aussi le curé Mutel, non assermenté et il sera le premier à réclamer la réouverture de l'église.

Un homme important.

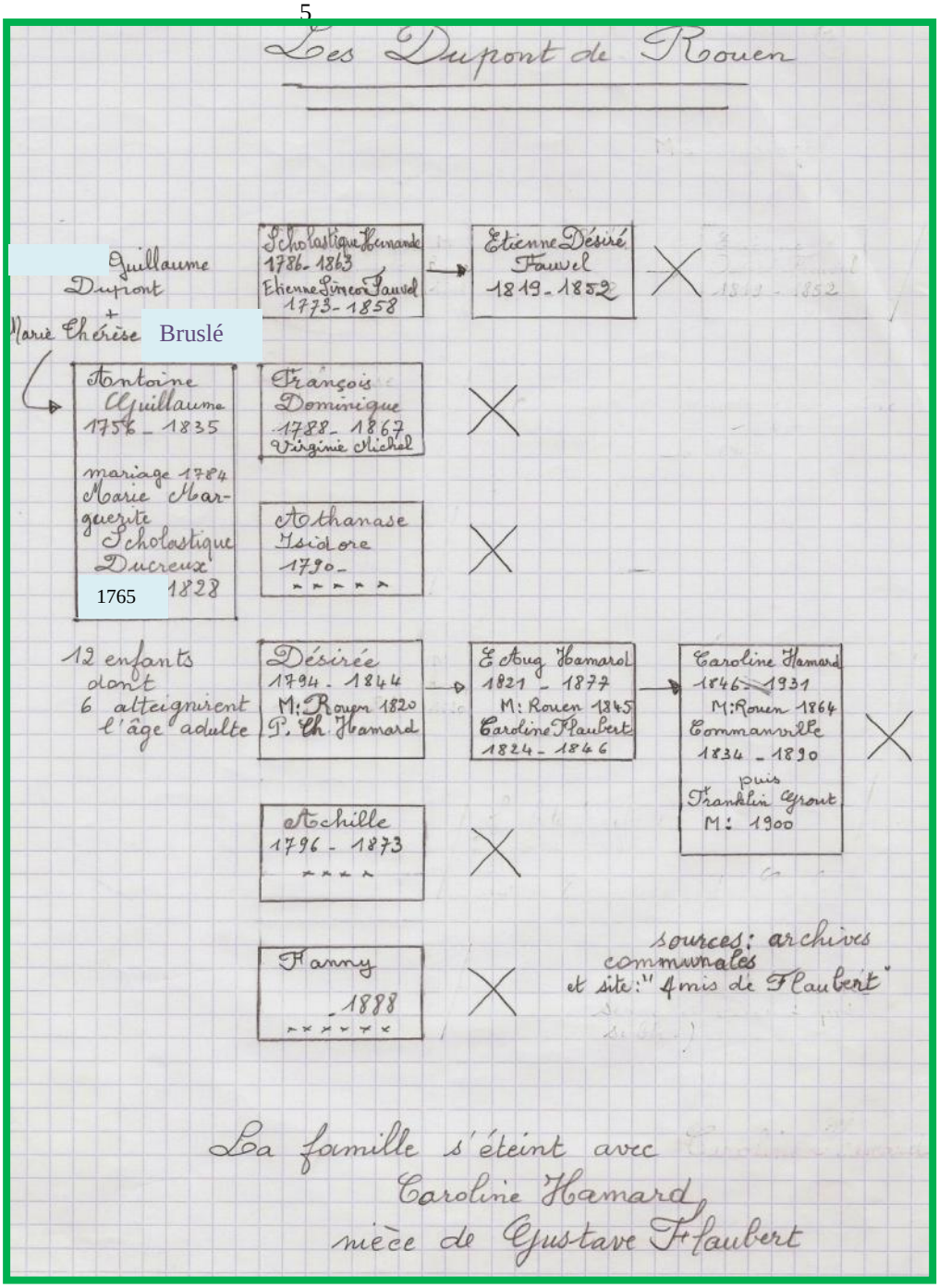

Antoine Guillaume Dupont est originaire d'Orléans.

À Rouen l'installation des délégués consulaires en vue de former la chambre de commerce et d'industrie, fut instaurée le 22 janvier 1803.

Les présidents en étaient désignés tous les deux ans. Antoine Guillaume Dupont en fut président 6 fois. Le règlement stipulant qu'un individu peut être nommé plusieurs fois mais pas de manière consécutive, M. Dupont fut président 6 fois entre les années 1810 et 1832, après être entré à la chambre en 1803. Cette longue présence explique peut-être qu'à peine maire de notre petite commune, il démissionna, en 1830, d'autant plus qu'il commençait à être âgé.

Le premier mémoire, en tant que Président, qu'il signa, quelques jours après l'abdication de Napoléon, montre la volonté de la chambre de « maintenir la prohibition absolue des cotons filés et tissus étrangers » ainsi que « d'ouvrir à nos produits manufacturés tous les débouchés possibles.… L'activité manufacturière est bien gardée et se porte bien » (les consuls de Rouen, histoire de la CCI par Jacques Delecluse). Guillaume Dupont avait la Légion d'Honneur.

Durant son court mandat municipal à Pissy-Pôville, quand il prit la succession de M. Edouard Delaistre, il y eut comme un malaise sans doute, car plusieurs délibé-

rations du conseil furent nécessaires pour que les choses soient claires et officielles .

«… arrêté de M. le préfet en datte du 29 août dernier portant nomination aux fonctions de maire de cette commune M. Dupont Antoine Guillaume en remplacement de M. Delaistre» (ah! Bon, M. Delaistre qui n'était pas en fin de mandat, a donc démissionné … mais on ne sait pas pourquoi, l'âge peut-être. Il est très ennuyeux de n'avoir point trace des décisions communales entre 1832 et 1838)

«M. Dupont, présent, a accepté les dites fonctions et a prêté serment … La séance s'est terminée par des acclamations de Vive le Roi, vive Philippe 1er! » (dixit).

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

Tout est bien.

Mais il a fallu alors un compte rendu du conseil pour rendre officielle une démarche à priori logique et sans problème : **«Récupérer les dossiers et registres de la mairie, chez M. Delaistre.»** (délibération du 7 septembre 1830.) ….

De là à penser que mairie, école et logement du maire, et même à l'époque aussi celui de l'instituteur …. appartenaient au même homme …. C'est tentant.

Donc, expédition chez le maire et récupération de :

Bulletins des lois du royaume et de l'empire.
Mémorial (que signifie ce mot?). (tomes de 1 à 21)
Correspondances (tomes 22 à 33).
Recueil des actes préfectoraux de 1818 à 1830.
5 cadres.
Les registres d'Etat Civil de Pissy, Pôville et Pissy-Pôville.
Les budgets de ces mêmes communes.
Le cachet de la mairie.
Les papiers du presbytère

Le tambour.

Antoine Guillaume

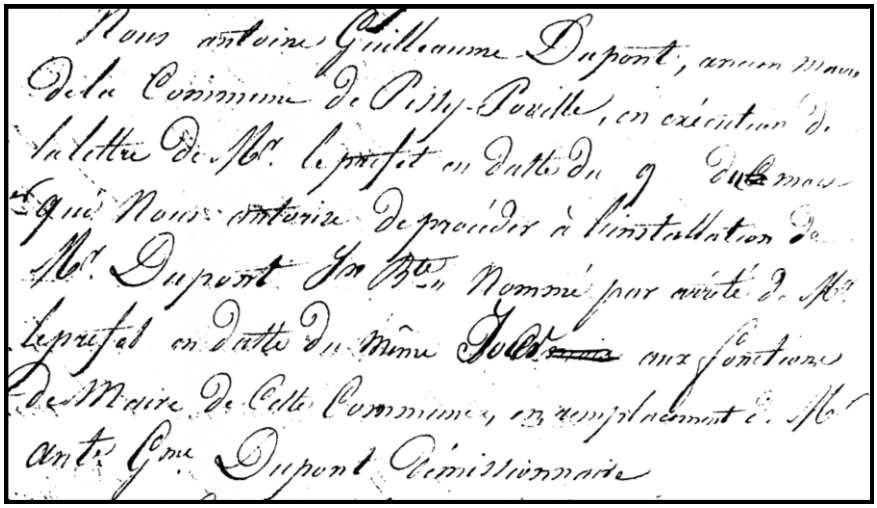

Trois mois plus tard … passage du flambeau d'un Dupont à un autre.

D'un Dupont de Rouen à un Dupont de Pissy.

Les deux signatures se retrouvent sur le même document.

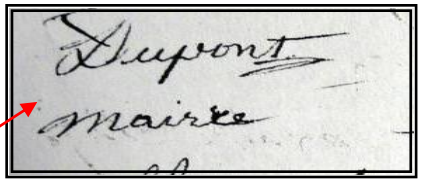

Jean Baptiste

François Dominique Dupont

Né en 1788, sans doute à Rouen, mais dans quelle paroisse ? Il épousa Françoise Virginie Michel, le 16 mars 1818.

Lors de la succession de son père, c'est à lui qu'échurent les terres sur lesquelles, il fit construire le Château Blanc, en 1840. Il acquit, avant ou après la construction, en communauté d'acquêts avec sa femme quelques terres avoisinantes qui agrandirent le domaine. Ces acquisitions s'échelonnèrent entre 1837 et 1850. Même la commune lui vendit un petit bout d'un chemin communal, **« D'une époque remontant à plus d'un siècle »**, nous précise l'acte de vente, le 13 juin 1844.

Si on regarde bien l'architecture du château, il est possible de dire que la construction n'est pas vraiment de style second Empire. Il est tentant de penser qu'il est plutôt de style Louis Philippe. Mais cela sans certitude puisque le constructeur est le décideur.

Autre interrogation : François Dominique et sa femme vécurent-ils dans ce château? Le contrat de mariage de Caroline Hamard, en 1864 sa nièce, stipule :
«Mr François Dominique Dupont, propriétaire vivant de ses revenus, demeurant à Rouen, rue Duguay-Trouin n° 9.»

Et pourtant, on le trouve répertorié dans les recensements du village depuis 1841, jusqu'à 1866. Virginie Michel, sa femme, apparaît aussi dans ces mêmes recensements

En 1841, François Dominique avait 53 ans et Virginie, 50 ans. Ils étaient secondés par trois domestiques, une cuisinière, un valet de ferme et une jeune aide. Rapidement, se joignit à eux un cocher, employé jeune puisqu'il n'avait que 18 ans en 1846.

En 1851, 1856, et jusqu'en 1866, une femme de chambre était au service de la propriétaire. (sources : recensements de la commune)

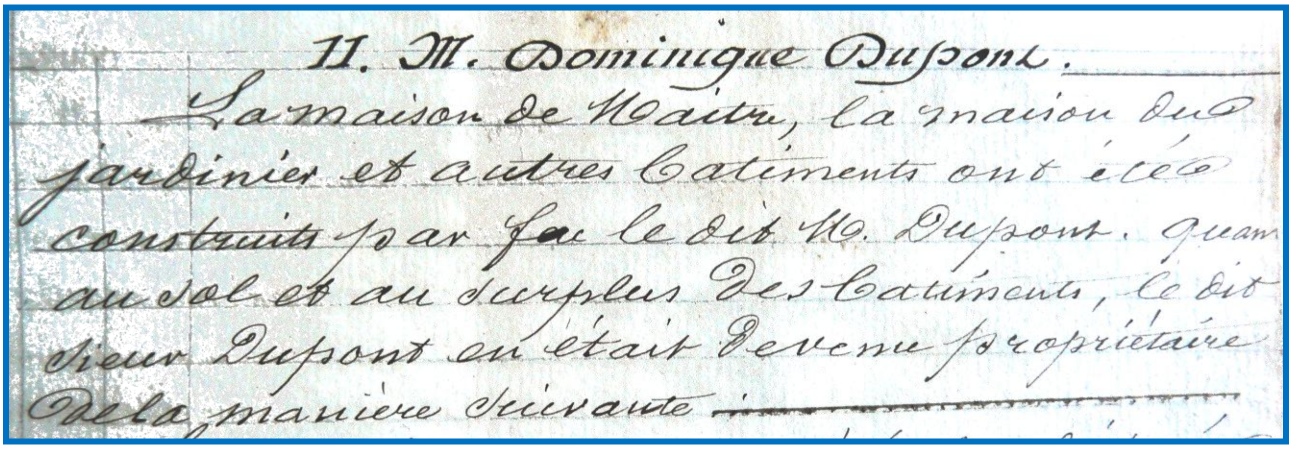
11. M. Dominique Dupont.
La maison de Maître, la maison du jardinier et autres Batiments ont été construits par feu le dit M. Dupont. quant au sol et au surplus des Batiments, le dit sieur Dupont en était devenu propriétaire de la manière suivante

Petites remarques : faut-il attribuer au caractère de Virginie, ainsi que le laisse entendre sa nièce dans son livre : « Mémoires d'autrefois », le fait que de recensement en recensement, les domestiques ne sont pas les mêmes ?
Également : est-ce parce qu'Achille, son frère, habita lui aussi le château en 1866, que le valet de ferme est le même qu'avec Dominique ? Achille s'installa peut-être avec son aîné ou bien Dominique déjà bien âgé, 78 ans, préféra-t-il vivre en ville?

??????????????????????????????????????

Ce qu'on peut affirmer c'est que François Dominique fut conseiller municipal depuis le 19 août 1860 jusqu'en novembre 1867. Il n'obtint que 99 voix sur 112 lors de son élection. Certes c'est un bon pourcentage, mais tous les autres avaient eu 11O voix au moins.

Autre remarque, il semble étonnant qu'un château entouré d'un parc de 2 hectares 50 ares, comprenant trois étages, 18 chambres, des offices … etc, ne soit entretenu que par trois ou quatre domestiques, comme l'indiquent les recensements.

«»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»»

Ce qui est sûr aussi c'est que :

Lorsque Désirée Caroline Hamard, nièce de Flaubert venait, en plein hiver, souhaiter la bonne année à son grand oncle et à sa grande tante, forcée et contrainte par sa bonne éducation, et par sa grand-mère maternelle qui l'élevait, elle nous précise dans son livre :

> *« La corvée des visites du jour de l'an, lorsque la vieille Julie (employée de Mme Flaubert) me trimbalait par un froid intense chez mes deux grands oncles et mes deux grandes tantes, pour ne pas entrer chez ma tante Dominique, je me serais enfuie seule par les rues. Je vois encore sa vilaine figure ...»*

Source : « Mémoires d'autrefois » Caroline Groult, (c'est le nom de la nièce de Flaubert au moment de la parution de son livre).

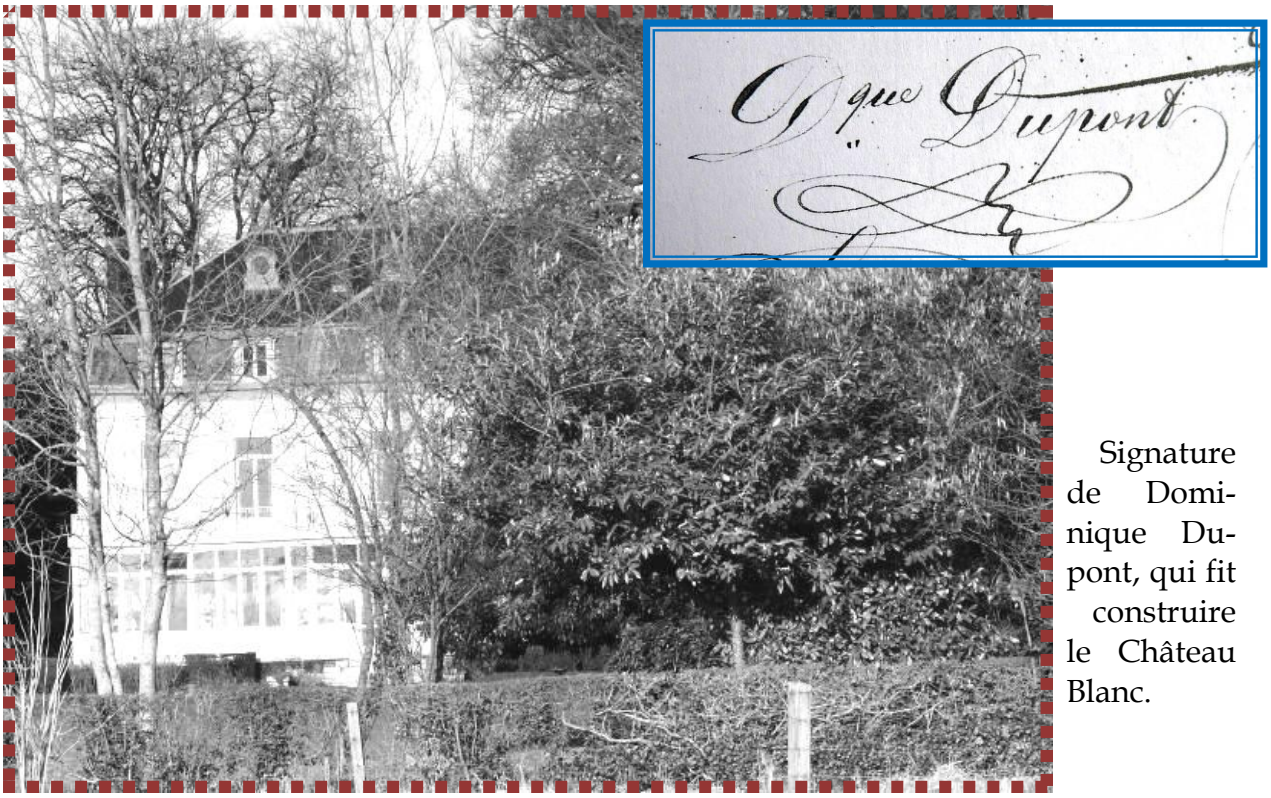

Signature de Dominique Dupont, qui fit construire le Château Blanc.

Les Dupont de Pissy.

Parmi les **Dupont de Pissy**, nous pouvons noter, en plus de François Nicolas, membre du conseil municipal pendant la Révolution, un de ses fils,

Jean Baptiste : né le 6 février 1783 à Pissy.

Il se maria à 38 ans, le 22 novembre 1813 à Fontaine le bourg, à 10h, avec Pélagie Angélique Queval qui lui donna six enfants entre cette date et son décès le 3 septembre 1820. Il épousa en secondes noces, Marie Françoise Julie Neveu, d'une famille de Pôville, le 13 août 1821.

Quatre garçons et trois filles. Le dernier né, ne vécut que quelques jours et décéda une semaine avant sa mère. Il est facile d'en déduire que celle-ci, qui n'avait que trente ans, succomba d'une façon ou d'une autre aux suites de son accouchement.

Deux garçons se lancèrent l'un dans le commerce au Havre et l'autre fut manufacturier à Beauvais. Un seul garçon, né le 21 décembre 1817, resta à Pissy, il se prénommait Gustave. Nous parlerons de lui car il marqua l'Histoire de la commune au cours d'une vie longue de 80 ans.

Jean Baptiste fut maire de Pissy à la suite d'Antoine Guillaume Dupont. Il fut nommé, comme c'était la règle, le 1er décembre 183O …. période troublée…. il fut renommé le 16 octobre 1831. Parallèlement il participa au bureau de bienfaisance dès sa création en 1832.

I*l mourut à Pissy le 26 octobre 1858.*

DDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDD

Gustave Dupont : Deuxième fils du précédant, il prit la succession de son père sur les terres leur appartenant. Lui aussi se mêla à la vie de la commune, il fut conseiller municipal et surtout, il eut une grande influence dans le bureau de bienfaisance de 1858 jusqu'à l'année de sa mort. Il se retrouva en première ligne, face au curé Cellier, quand celui-ci s'opposa à la fois à la commune et aux enseignants laïques. (voir Bulletin sur l'école). Il eut 8 enfants dont Jules Arthur qui rejoignit son oncle Alphonse à Beauvais et se maria là bas. Beauvais semble bien avoir attiré les enfants de Gustave : une fille, Louise Amélie, épousa un brossier de Beauvais, Julie Marie suivit jusqu'à cette ville, un jeune caissier de 25 ans, qu'elle épousa le 16 mai 1877.

Seul **Jean Baptiste Gustave,** né à Pissy en 1862, le 13 décembre, s'y maria avec Euphrasie Augustine Leseur le 3 mai 1899.

Petit clin d'œil : Le nom de Dupont, étant fréquent dans les familles françaises, j'ai trouvé un Edmond Dupont, épicier cabaretier de la place du village. Il était le gendre de son prédécesseur Gustave Lemonnier, lui-même fils de l'instituteur dont il avait épousé la fille Louise. Selon toute apparence, ce Dupont là venait d'ailleurs !

Histoire du Château Blanc.

François Dominique Dupont et sa femme Virginie Michel firent construire le Château Blanc,
1840.

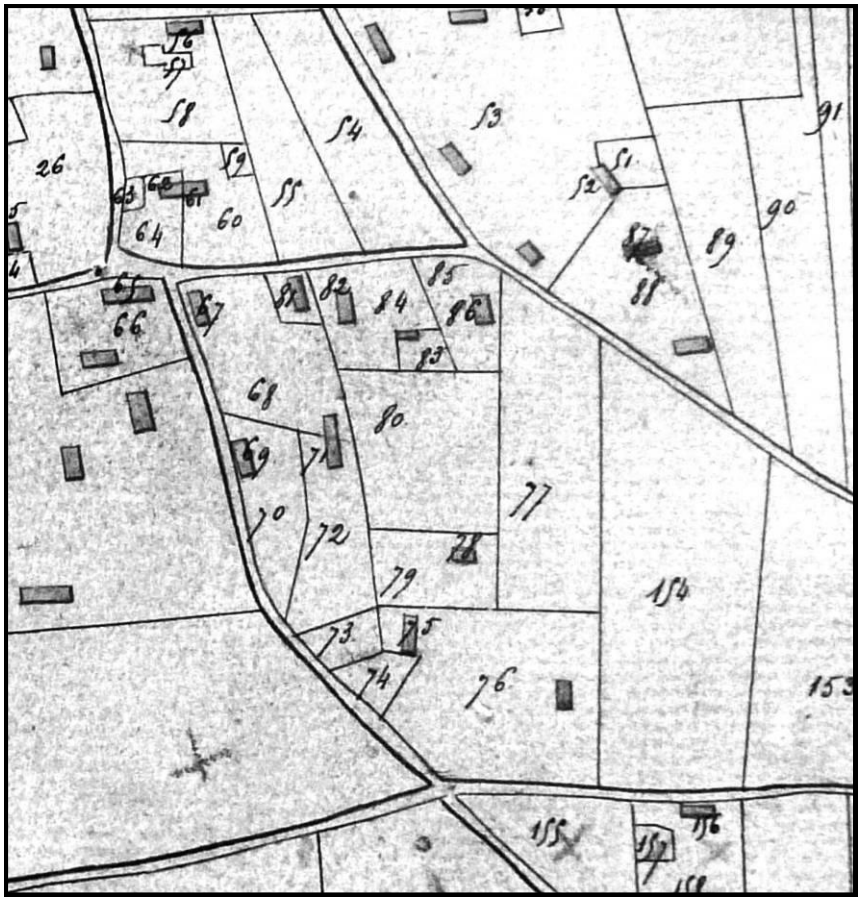

Dominique Dupont est déclaré, vivant de ses revenus, ce qui est très vague, il a soit des actions, soit comme son père, il est considéré comme négociant, mais que vend-il ?
Les parcelles 75, 76, 77 font parties de l'héritage. De 78 à 86, ce sont des acquisitions. Dominique a donc bien agrandi le domaine.

Sur ce plan datant de 1819, on remarque qu'il y a quelques bâtiments, (mais les matrices ne précisent guère quelles sortes de bâtiments, maison d'habitation ou voués à d'autres usages) la parcelle 79 est un planté, les 77 et 80 sont des labours, 84 et 85 sont aussi des plantés. Le couple Dupont dut donc, non seulement construire le château mais aussi aménager le parc.

Dans le château, pas de véranda ni de terrasse. On parle d'une maison de maître, d'un logement pour le jardinier et quelques autres bâtiments sans plus de précisions.

Les années passant, Virginie disparut la première, le 12 janvier 1867. Dominique fit son testament le 9 novembre et, bien lui en prit, car il décéda le 6 décembre de la même année. Il mourut à Rouen, rue de Buffon.

Il fit de son frère **Achille,** son légataire universel. Il légua la propriété du château et de ses terres à ce même frère et à sa sœur Fanny. Ce qui sous entend qu'il avait d'autres ressources car il est évident que les autres frères et sœurs eurent une part de l'héritage de cet homme sans descendance directe. Achille accepta, sa sœur Fanny aussi mais, elle, ne résida pas dans le village.

Le 31 mars 1868, Achille accepta l'héritage et le 19 avril suivant, il fit « délivrance du legs particulier au profit de Fanny » par un acte en date du 31 mars 1868. Ce qu'elle accepta le 19 avril.

C'est Achille qui occupait la propriété. Il est recensé dans le village à partir de 1866, ce qui semble dire qu'il était Pissy-Pôvillais avant le décès de son frère. Dominique a-t-il préféré retourner à Rouen sur la fin de sa vie? Pourquoi pas?

Achille, grand homme du monde d'après sa petite nièce Caroline Hamard :
« Mon oncle Achille vécut en célibataire. Ayant hérité des goûts mondains de ses père et mère, il passait son temps de châteaux en châteaux, se rendant agréable par de petites prévenances aux dames, ce qui ne portait point ombrage aux maris, ses amis. »

Achille vécut jusqu'au 25 septembre 1873. Pourquoi le château fut-il vendu avant cette date ? Besoin d'argent, désir de vivre ailleurs une vie … assez fantaisiste? … qu'importe. Des annonces parurent dans les journaux, parisiens en particulier car ce genre d'acquisition pouvait intéresser des gens fortunés n'ayant guère envie de vivre à la campagne, mais faisant tout simplement un placement.

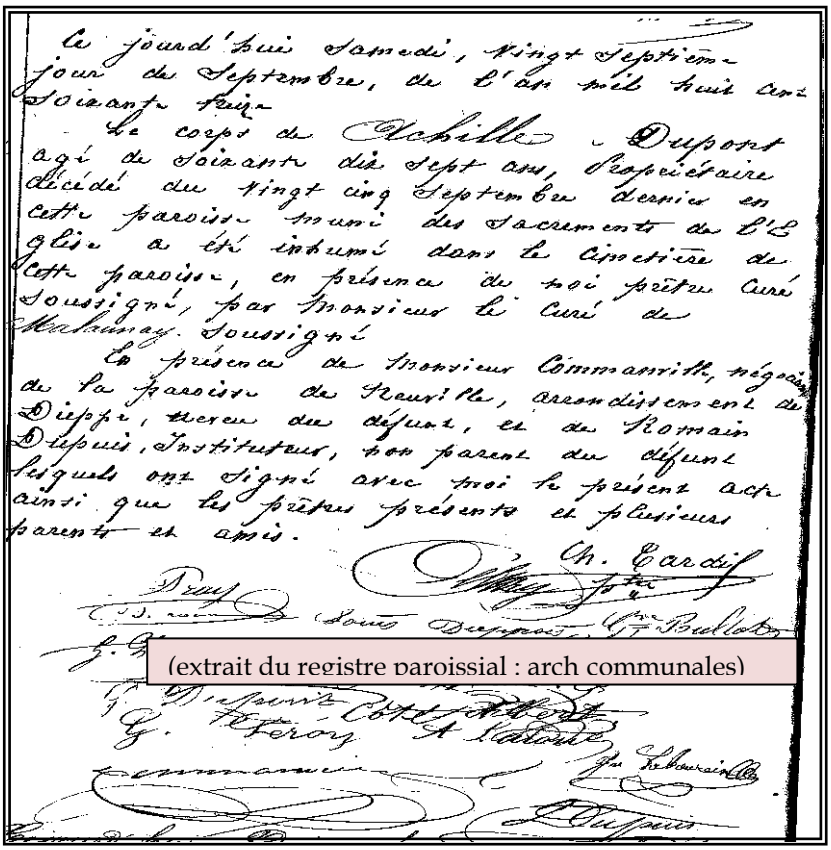
(extrait du registre paroissial : arch communales)

Les vendeurs, Achille et Fanny, lui toujours domicilié à Rouen et elle à Paris, vendirent la propriété pour la somme de 34200F, le 15 juillet 1869.

Si on suppose, que les nouveaux propriétaires, **M et Mme Ozanne,** ne s'intéressèrent à leur nouvelle propriété que pour faire un placement d'argent, on peut même imaginer qu'Achille, continua à l'occuper puisqu'il est recensé dans le village encore en 1872, avec seulement deux domestiques, une cuisinière et un jardinier. Pas de quoi mener une grande vie.

Un document récemment trouvé prouve que cette hypothèse n'est pas bonne. En effet, arrive la guerre de 1870. Les Prussiens réquisitionnent et font des dégâts. Dans les réclamations faites après leur départ, nous trouvons deux billets indiquant les frais supportés, l'un par Achille Dupont et l'autre par M. Ozanne. Donc, il faut en déduire qu'Achille Dupont n'habitait plus le château Blanc, pendant la guerre.

D'autres hypothèses restent à considérer. Nous y reviendrons.

Toujours est-il qu'Achille Dupont est décédé à Pissy-Pôville. Il y fut inhumé dans le cimetière de la commune en présence de l'abbé Tardif et de l'abbé de Malau-

nay. Témoin, son petit neveu par alliance Monsieur de Commanville, négociant à Neuville lès Dieppe à cette époque, et mari de Caroline Hamard, nièce de Flaubert.

Plus tard, sa sœur Fanny achètera une concession pour plusieurs membres de la famille.

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

Soit les **Ozanne** ne se plaisaient pas à la campagne, soit le château restant sans occupant après le décès d'Achille, les propriétaires décidèrent de vendre, deux ans après leur achat.

Nouvelle propriétaire : **Madame la marquise** Marie Louise Auguste Thérésis Valentine de Riquet de Caraman, **Princesse de Chimay,** veuve de M. Jean Georges Charles Frédéric Emmanuel, marquis du Hallay Coëtquen, domiciliés à Paris, 11 rue de Londres.

L'acte de vente est signé le 8 décembre 1875.

La Princesse vint-elle à Pissy ? Elle avait une grande réputation de beauté et la vingtaine de glaces du château auraient pu lui être fort agréable. Elle ne fut jamais domiciliée dans le village.

****

Deux ans après, la **Princesse de Chimay** décéda le 4 octobre 1877, laissant trois filles, qui mirent en vente la propriété.

Et le 23 juin de la même année, les nouveaux propriétaires se nommaient **M. Louis Lemarchand et Mme, née Petit.** Il y eut quelques difficultés en ce qui concerne toutes les démarches d'hypothèques ou autres à faire, mais prudemment, M. Lemarchand mit la somme prévue en lieu sûr, chez son notaire, jusqu'à ce que tout soit clair et net.

La famille Lemarchand accumula progressivement, elle aussi, un nombre impressionnant de terres à Pissy-Pôville. Elle posséda sensiblement dans le bourg, les mêmes que la famille Dupont de Rouen. Lors de la vente suivante, on parle de 5 Ha. Toutefois, on ne trouve aucun Lemarchand dans les recensements du village. Ils étaient propriétaires mais habitaient Rouen, rue Verte N° 53.

Qui donc habitait alors le château?

M et Mme Lemarchand étaient eux aussi négociants. Ils s'étaient mariés à Gisors, contrat en date du 22 août 1860. Lui, décéda le 16 mars 1881. Sa femme lui survécut encore longtemps, jusqu'au 26 août 1929. Elle créa en 1883, la nouvelle école libre de filles en achetant les maisons de la route de la mairie (N°166 et 234)

Ils avaient eu quatre enfants, trois garçons et une fille. Le second fils, Marie Raymond fut maire de Pissy à partir de 1904 après avoir été adjoint pendant quatre ans. Il eut d'autres responsabilités et des honneurs : Légion d'Honneur par exemple.

Les Lemarchand restèrent propriétaires jusqu'en 1931, jusqu'au décès de Madame Louis Lemarchand. Ses enfants et ses petits enfants issus de sa fille, épouse de M. Lechevel, décédée à Nantes en 1915, vendirent la propriété à **M. Paul Lambert Marie Durandin**. Né en 1877 et professeur à l'université de Paris. À cette époque le

château et ses dépendances couvraient une surface de 1ha 54 a et 20 ca. La somme payée s'éleva à 95000 F que l'acheteur paya en espèces, les frais à charge des vendeurs. Ceux-ci vendirent en même temps d'autres terres sises sur la commune.

Et c'est en 1937, que **Monsieur Guillaume Montier**, futur maire de Rouen à la libération en 1944, acheta le château. C'est là qu'il passa avec sa femme les dernières années de sa vie.

Ainsi le château Blanc fut mis plusieurs fois en vente, et à chaque fois, les propriétaires mirent des annonces dans les journaux de … Paris.
Logique, car il s'agissait d'intéresser des gens très aisés, des gens qui voyaient dans cette propriété surtout un placement. La vente se fit donc à Paris, au Palais de Justice.

Journal Le Figaro 28 juin 1877 :
Vente des héritiers de la marquise de Hallay.
Mise à prix 180 000F / acheteur, la famille Lemarchand.

Etude de Me Delacourtie, avoué à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, no 38.
Vente, au Palais de Justice à Paris, le samedi 23 juin 1877
EN DEUX LOTS
1° D'UNE MAISON A PARIS
rue de Londres no 11.
Revenu brut : 25,500 fr.
Mise à prix : 180,000 francs.
2° DU CHATEAU-BLANC
A Pissy-Poville, arrond. de Rouen (Seine-Inférieure).
Mise à prix : 25,000 francs.
S'adresser : 1° à Me Delacourtie, avoué dépositaire d'une copie du cahier des charges, à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, no 38; 2° à Mes Denormandie et Mouillefarine, avoués à Paris; 3° à Me Lavoignat, notaire à Paris; 4° à Me Thuillier, notaire à Rouen.

Et les héritiers de la marquise en profitèrent pour vendre aussi le mobilier, aux enchères publiques 5 jours durant et même plus si nécessaire. Une exposition publique était prévue trois jours avant la vente, sachant que ce

NOMBREUX & ÉLÉGANT
MOBILIER
MODERNE
GARNISSANT LE CHATEAU-BLANC
A PISSY-POVILLE
Par Malaunay et Barentin (Seine-Inférieure).
VENTE
Aux enchères publiques, par suite du décès de Mme la marquise du HALLAY-COETQUEN
Les 9, 10, 11, 12, 13 juillet 1877, et jours suivants s'il y a lieu, à une heure précise
Par le ministère de M. LEMOEL, greffier de la justice de paix du canton de Maromme, y demeurant;
Assisté de Me ESCRIBE, commissaire-priseur à Paris, rue de Hanovre, n° 6.
Chez lesquels se distribue la Notice
Exposition publique les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 juillet 1877, de 1 heure à 5 heures.

« mobilier est nombreux et élégant »

Ce mobilier date-t-il de l'époque Dupont ?
Si vous voulez vous y rendre, méfiez vous : il n'y a pas d'adresse ! Supposons que cela se fit dans le château.

Visite du Château Blanc.

en 1877.

Dans tous les actes de ventes de biens immobiliers, il y a une rubrique dite « Historique de la propriété». Il en est de même dans ceux concernant le Château Blanc.

Les notaires sont plus ou moins précis dans leurs descriptions, et c'est dans la transaction «Hallay/Lemarchand que l'on peut en lire la plus complète. En 1877.

!!

Un **parc** de 2 ha 50
Une **maison** nouvellement restaurée (le château n'a pas plus d'une quarantaine d'années à ce moment là)

Au sous-sol : Une cuisine munie d'un fourneau économique.
Un garde-manger
Une laverie
Une salle pour les domestiques
Un calorifère et une soute à charbon.

Au rez-de chaussée : Un vestibule
Un salon et un grand salon
Une salle à manger
Un office avec placards et un évier de marbre
Une salle de bain avec baignoire
Une chaudière avec réservoir d'eau

Les portes du salon ont des serrures dorées, elles sont garnies de glaces, le parquet est en chêne, la cheminée, en marbre surmontée d'une glace sans tain.

Deux escaliers dont un pour le service
Une véranda sur toute la façade surmontée d'une terrasse. (Cette véranda n'est pas d'origine) les Dupont n'en mentionnent rien.
Premier étage : 5 chambres avec parquet de sapin, des glaces sur chaque cheminée dans chaque chambre, sauf une.

2 cabinets de toilette anglaise (installée dans un placard)
Antichambre

Deuxième étage 7 chambres au sol carrelé, pourvues de cheminées de glaces et de cabinets de toilette

Troisième étage Etage des domestiques : 5 chambres et 2 greniers

Le toit avec un paratonnerre

Dans la cour Une citerne côté cuisine avec une pompe aspirante et refoulante.

++++++++++++++++++++++++===

Les communs : buanderie, hangars, un logement avec cuisine, chambre, grenier, une écurie, une étable pour 2 vaches, un jardin potager avec espalier et quenouilles entouré d'un mur. (Quenouille : terme de jardinage. Nom donné au poirier qui sort de la pépinière pour faire une pyramide.)

L'ensemble est clos de haies vives. Une grille de fer protège de la route et une porte charrière ouvre sur la commune. Elles furent ensuite répertoriées en tant que portes cochères dans les registres des impôts fonciers.

Les actes de vente successifs font état :

1869 : Dupont/Ozanne : ni serre, ni véranda.

1877 : Ozanne/Hallay : une serre mais pas de véranda.
à ce moment là, la maison est dite restaurée.

1877 : Hallay/Lemarchand : une véranda sur toute la façade, dite en construction, et formant terrasse au premier étage.

1931 : Lemarchand/Durandin : on ne parle plus de serres mais la véranda est mentionnée

Il en est de même en 1937 lors de la dernière vente.

MMMMMMMMMMMMMMMMM

Un des cabinets anglais du château : portes fermées et portes ouvertes.

.

Les glaces du château.

(Les photos nous ont été aimablement confiées par Mme Chaillé, propriétaire du château)

... Et autres précisions.

Lorsque le château fut vendu à M. et Mme Lemarchand, la future propriétaire eut probablement des doutes en ce qui concernaient les glaces, fort nombreuses dans le château, puisque l'avoué, Henri Cesselin lui envoya une lettre pour préciser les choses. *« Par un dire en date du 23 juin, il a été déclaré sur la minute du cahier des charges que les glaces se trouvant au-dessus de la cheminée de chaque pièce font seules parties de la vente, toutes les autres glaces étant réservées par les vendeurs. »*

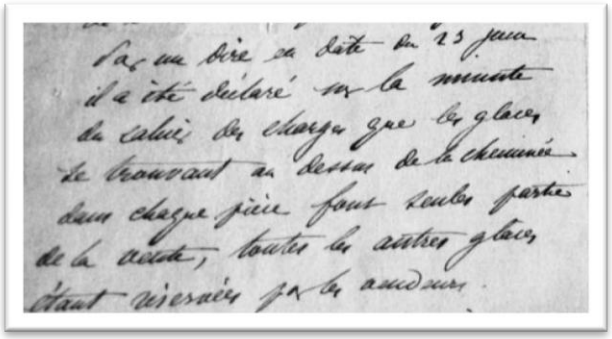

Toutes les chambres ont une cheminée et une glace, (sauf une chambre du 1er étage). Et il y avait des glaces au-dessus des cheminées du second étage.

Il y en avait aussi une sur la cheminée du salon. Lors de la vente de 1877, la glace du salon était sans tain … bien pratique!

Les portes du rez-de-chaussée sont garnies de glaces. Celles-ci furent-elles comprises dans la vente ?

Quant à la véranda, l'acte de vente de 1877, semble dire que ce fut un choix des Lemarchand d'aménager cette partie vitrée ainsi que la terrasse située au-dessus.

Inversement, les actes précédents, 1869 et 1873, font état de serres, mais pas celui de 1877. Les Dupont aimaient, dit-on, les beaux arbres, y en eut-il au Château Blanc ? Flaubert, dans des lettres à sa nièce, indique que des arbres sont transportés de Pissy dans son jardin de Croisset. Mais il est probable que ce ne furent pas des arbres du Château Blanc parce que ... (la lettre de Flaubert est datée de 1873) et

Achille Dupont a vendu le Château Blanc en 1869,

… En 1870, ce fut la guerre et il habitait toujours le village.

Le CRABE?
Château fantôme?

MAIS où ?

Il est toujours déclaré propriétaire, il déposa à la fin de la guerre une liste des dégâts qu'il a subis pendant la présence des Prussiens. Ce qui prouve qu'il n'habite plus le Château Blanc puisque son nouveau propriétaire fait lui aussi sa liste.

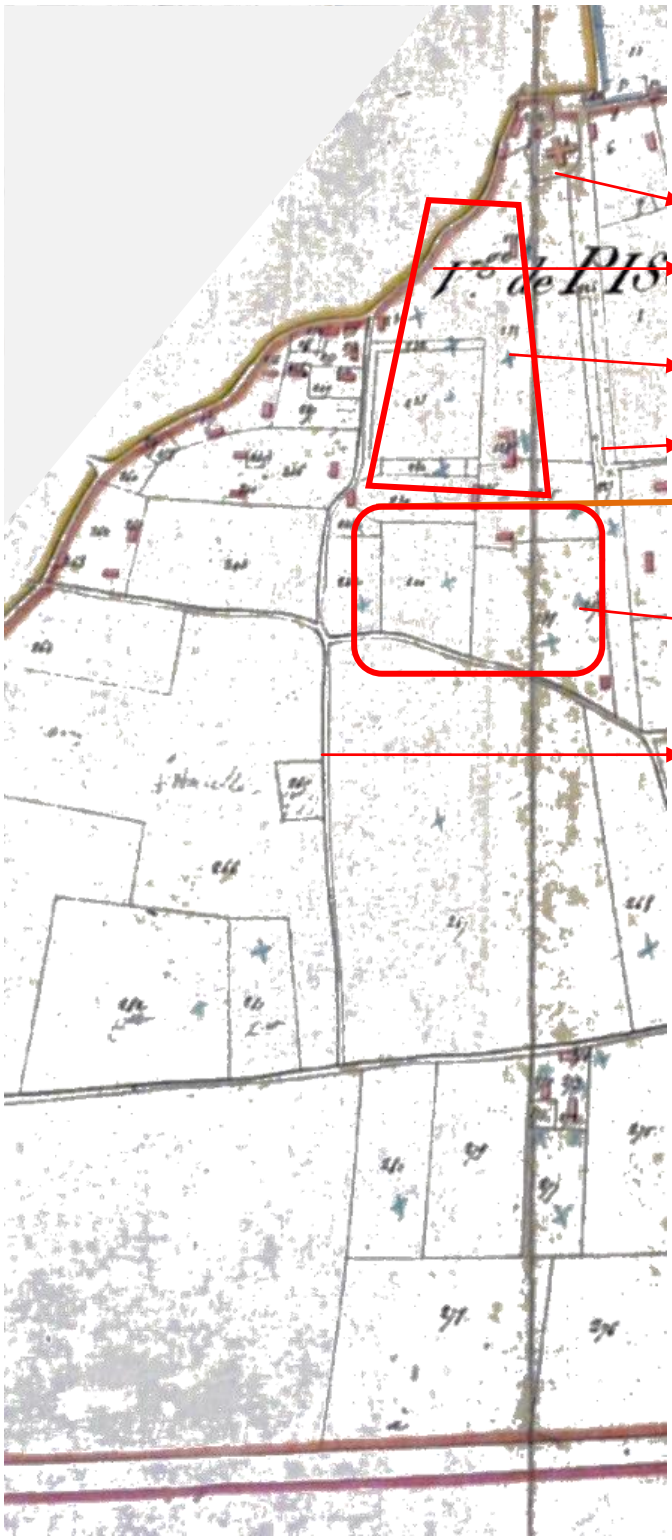

église

route de Malzaize

cour Herval

avenue

limite de la cour Herval de nos jours et chemin de la ferme

domaine du Crabe

chemin vicinal rejoignant la route de Malzaize.

La famille Ducreux depuis le XVIIème siècle possédait ces terres. Elles passèrent donc dans l'escarcelle de la famille Dupont par le mariage, Antoine Guillaume/Marie Scholastique Ducreux.
Celles de l'actuelle cour Herval eurent beaucoup de propriétaires successifs dont les Herval.
Celles du domaine du crabe restèrent entre les mains des héritiers des Dupont de Rouen et en particulier, la dernière propriétaire fut Désirée Caroline Hamard, (épouse Commanville). Il est donc probable qu'Achille Dupont resta à Pissy-Pôville pour les quatre années qui lui restait à vivre chez sa nièce qui était aussi sa pupille. Mais notons qu'il se déclara alors propriétaire, alors qu'il n'en avait que l'usufruit. Mention indiquée dans le contrat de mariage de sa nièce, 4/4/1864.

le domaine vu de plus près.

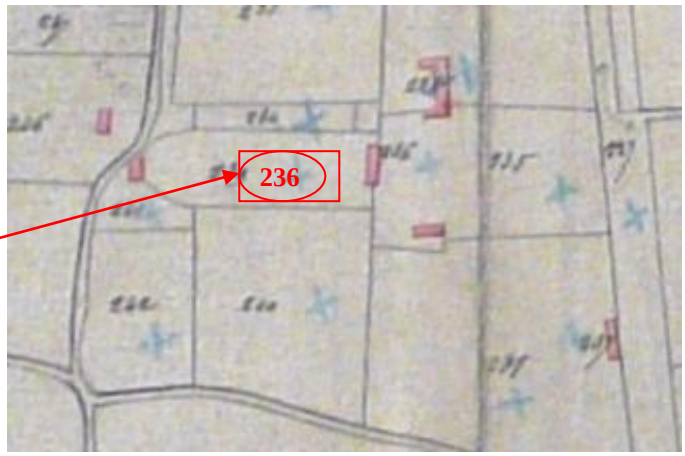

La parcelle 236 a une forme assez spéciale que nous pouvons retrouver sur une carte dessinée au XVIIIème siècle par Trudaine. Et sur ce dessin, nous voyons très nettement les éléments formant cette parcelle.

On retrouve en haut, l'église, puis large et droite, l'avenue, vers la droite le chemin de la ferme
tout en bas la nationale

On distingue maintenant, l'avenue à droite, puis partant vers la gauche, une belle allée(en vert) bordée d'arbres. Désirée Caroline nous apprend dans ses mémoires que ce sont des tilleuls.

Au bout, des jardins à la française, ainsi que des parterres et plus à gauche une série de Bâtiments. Le nom de Crabe de ces terres vient d'un ancien propriétaire nommé Martin Crabe.

Les propriétaires successifs :

Comme dit précédemment, les Ducreux, sont les propriétaires au XVIIIème siècle. Puis par le mariage Dupont/Ducreux, ce sont les Dupont de Rouen. C'est leur fille aînée, Scholastique Armande qui hérita de ce domaine. Elle épousa Etienne Siméon Fauvel, dont nous reparlerons en tant que maire de Pissy-Pôville. Ils eurent un fils, Etienne Désiré, né en 1819. Il mourut à Alger en 1853, ce qui laissa Armande sans héritier.

C'est pourquoi, elle fit de Désirée Caroline Hamard, sa petite nièce, fille de Caroline Flaubert épouse Hamard, (celui-ci, fils de Désirée Dupont), la propriétaire de ce « château ». Désirée caroline, vint dans cette propriété, pour de courts séjours, à la campagne. Mais elle n'y fut jamais domiciliée.

Est-il présomptueux de dire que c'est l'oncle Achille qui s'installa dans ce domaine qui n'était sans doute pas un château en cette deuxième moitié du XIXème siècle, mais plutôt une grande maison bourgeoise, avec exploitation agricole importante puisque les Prussiens en 1870 en profitèrent grandement ? Une fois vendu le Château Blanc, cela paraît logique.

D'autres archives, nous renseignent un peu plus. Les registres concernant les impôts fonciers. « Matrice générale des contributions personnelles et mobilières et des portes et fenêtres pour les bases de cotisations ».

En effet, au XIXème siècle, les propriétaires de maisons payaient des impôts fonciers, en fonction du nombre de portes et fenêtres que comportaient les bâtiments de leurs propriétés.

Chez Armande Fauvel, il est répertorié (selon les années) : 1 porte cochère et environ 70 portes et fenêtres ….. Ce qui fait du Crabe, une bien « grande » propriété.

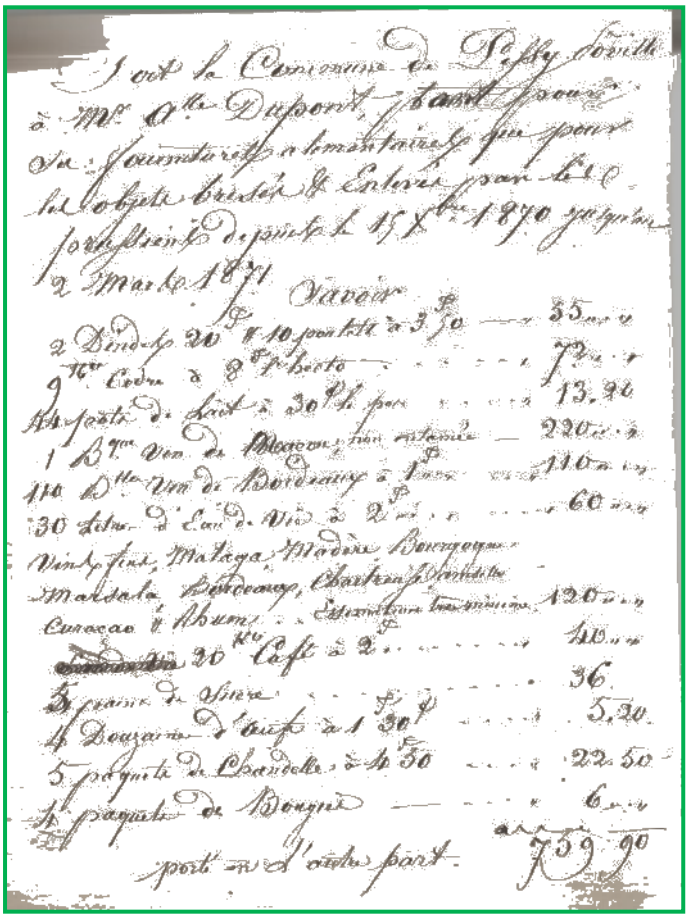

Achille Dupont et les réquisitions de 1870.

Le dossier des réclamations des Pissy-Pôvillais à la suite des méfaits des Prussiens est impressionnant. Pour une même famille, il n'est pas rare de trouver plusieurs « petits bouts de papier », des brouillons tout simplement, précieusement gardés par la commune.

En ce qui concerne Achille Dupont, il eut beaucoup de « frais », ses « invités » se montrèrent gourmands.

« Doit la commune à M.Alle Dupont tant pour les fournitures alimentaires que pour les objets brisés et enlevés par les Prussiens depuis le 15 décembre 1870 jusqu'au 2 mars 1871 ».

Des boissons variées : cidre, bouteilles de Bordeaux, de Macon … « non entamées ! »

De l'eau de vie (30 litres !) mais aussi des pots de lait, des vins de luxe : Malaga, Madère, Marsala, sans oublier : chartreuse, curaçao, rhum.

Achille ajoute : « Estimation très minime, 120F»

Evidemment, des produits de base : pain, sucre, œufs, café …

Chandelles et bougies

Puis vient la liste des choses disparues :

7 couvertures, trois belles en coton et quatre en laine.

Des torchons, serviettes, mouchoirs, draps et « une douzaine de chemises à 6F » ce qui démontre au moins qu'Achille ne manquait pas de chemises.

Et enfin le matériel détruit :

« Deux fauteuils en acajou couverts en Damas laine rouge à 20F, une douzaine de chaises en bois de fresne, entièrement brisées,

Cuves et baquets brisés valant 40F, seaux en bois ou en zinc.

++++++++++++++++++++++++

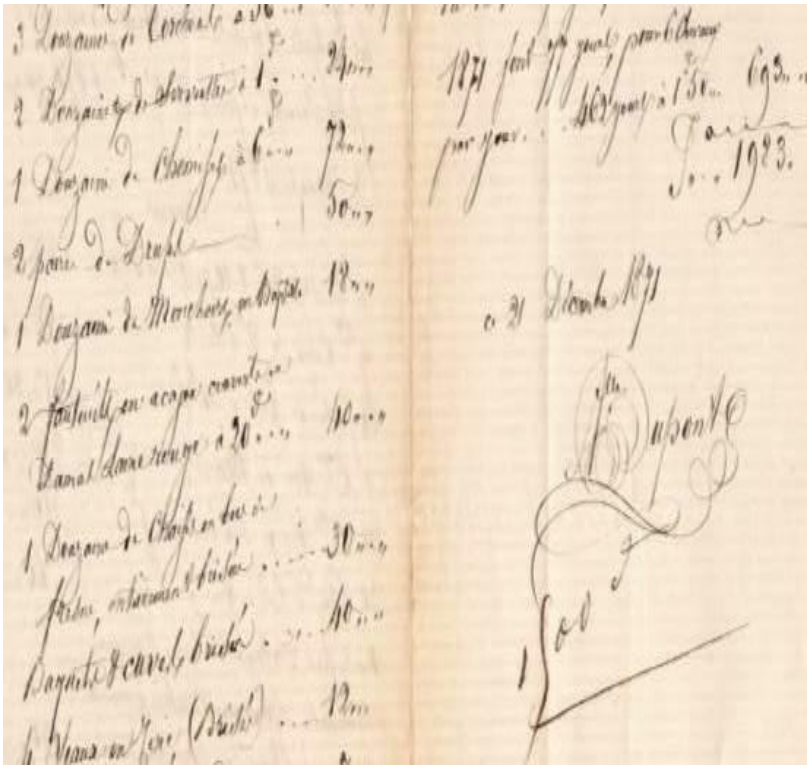

La liste s'arrête ici, Achille Dupont rappela par la même occasion sa première déclaration dès 1870, de ce que les Prussiens avaient consommé sur place. Il a signé le 21 décembre 1871.

Pour une somme totale de 1983F. Et ce, sans compter les « prêts » que les gens aisés du village ont dû consentir.

La présence des Prussiens dans le village dura quelques jours seulement mais plusieurs fois, décembre 1870, mars et même mai 1871. Chaque habitant du village avait « accueilli » à la fois hommes et chevaux.

Lorsqu'on commença à parler de remboursements pour les victimes, le nom d'Achille Dupont ne figure pas sur la liste des bénéficiaires, liste qui n'est pas datée mais dont nous avons la certitude qu'elle fut postérieure à 1873, année de son décès. Qui toucha ce remboursement ? Pas de nom sur la liste de personnes de la famille qui auraient pu le faire.

??????????????????????????????????

Achille Dupont fut conseiller municipal de 1868 à 1873. Sa première signature est en date du 10 mai 1868 et la dernière, le 10 août 1873. Il décéda en décembre de la même année.

Les terres de Désirée Caroline Hamard, épouse Commanville.

Si on se réfère uniquement aux matrices cadastrales, on ne trouve que quatre fois le nom de Commanville, sur la matrice cadastrale, établie depuis 1834, mais qui concentre les informations concernant les terres et les bâtiments, jusqu'en 1901 environ.

Lors du décès de Madame Fauvel, en 1863, Désirée Caroline est son héritière. Dans son contrat de mariage avec M. de Commanville, en date du 4 avril 1864, il est dit qu'elle apporte au ménage : « une belle ferme située à Pissy-Pôville … avec une maison de maître, cour d'honneur, vergers et autres dépendances serres, bosquets, **grevée de l'usufruit de M. Achille Dupont. »** C'est évidemment le Crabe.

Elle mit aussi dans la corbeille de mariage, un nombre impressionnant de rentes dont celles qui lui venaient du rapport de quelques terres du village (C242 à C246) qui appartenaient auparavant à son père Auguste Emile Hamard depuis 1849.
Sur cette matrice, les terres de Désirée Caroline sont C 218, labour, C 228, maison et C 236, maison, répertoriées en 1870.

A notre connaissance aussi, sur la terre appartenant aux Commanville, C 211, Quibel, le fermier qui l'exploite va demander l'autorisation en 1882, de creuser une marnière.

Une autre terre n'est pas mentionnée dans cette matrice et pourtant elle appartenait forcément au couple, un coin du cimetière qu'ils vont donner gratuitement à la commune en 1869, comme en fait foi le document ci après.

« 8 mars 1869, ... M. et Mme Commanville ont cédé et abandonné gratuitement à la dite commune de Pissy-Pôville, une portion de terrain, de forme triangulaire contenant deux ares quatre vingt douze centiares, contigus au cimetière, vers l'ouest devant servir à son agrandissement... »

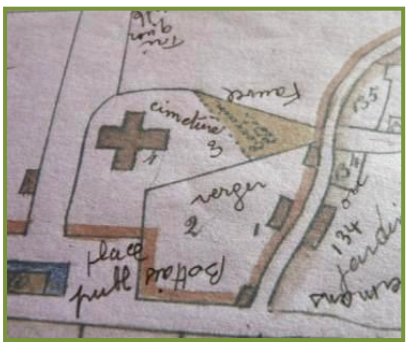

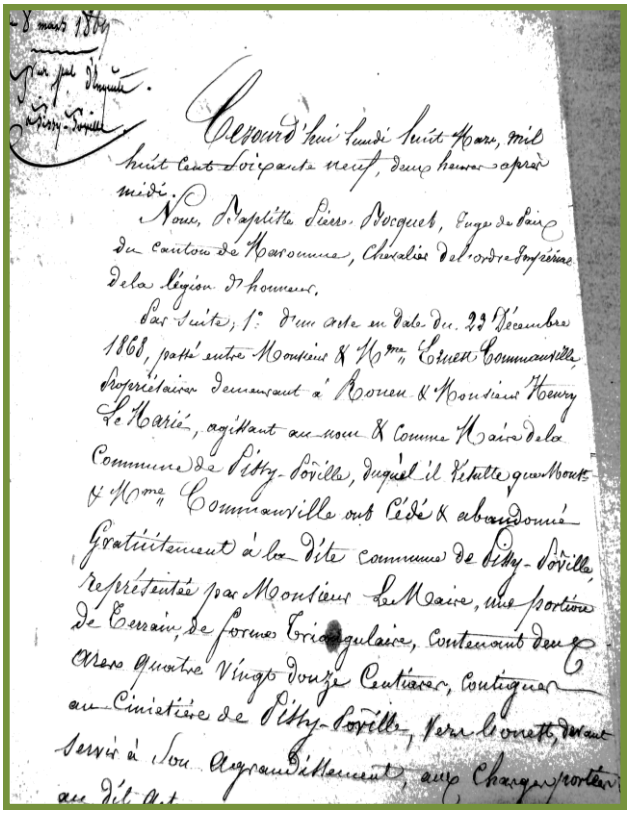

Lorsque Désirée Caroline, veuve le 5 mars 1890, d'Ernest Commanville, prit la décision de se retirer à Antibes, elle vendit des propriétés, dont celle dite du Crabe, à M. Alphonse Philippe Dupont, de la famille pissy-pôvillaise, négociant à Beauvais, le 5 décembre 1890. Elle avait dû auparavant accorder une rente de mille francs, au profit de Fanny Dupont, sa grand tante, héritière elle aussi, puisque sœur d'Armande, Dominique, Achille et Désirée Dupont de Rouen. Le nouveau propriétaire a donc hérité aussi de cette charge, qu'il paya jusqu'au décès de Fanny qui s'éteignit à Trouville le 8 mars 1888. La famille Lemarchand fit ensuite l'acquisition des terres et des bâtiments, tout comme ils achetèrent le Château Blanc et autres.

Les Lemarchand n'habitèrent pas le village mais Raymond Lemarchand fut, en tant que propriétaire non occupant, maire de la commune durant de nombreuses années et en particulier durant la première guerre mondiale.

Caroline Hamard Commanville Franklin Groult.

C'est surtout parce qu'elle était la nièce d'un grand écrivain, qui lui laissa le soin de gérer son œuvre, après son décès, que Caroline Hamard a laissé son nom à la postérité.

Son œuvre personnelle est modeste. Elle a écrit un livre de souvenirs (Heures d'autrefois) qui nous permet de mieux connaître sa famille, en partie pissy-pôvillaise.

Et c'est à ce titre que nous pouvons nous intéresser à elle.

Elle fut aussi peintre et son oncle encouragea à plusieurs reprises cette activité, dans les lettres qu'il lui écrivait. Elle en reçut 556. Cette correspondance de Flaubert est aussi pour nous, une source très riche concernant la branche paternelle de Caroline, née Hamard, donc alliée à la famille Dupont. C'est aussi parce que c'est sa grand-mère Flaubert qui l'éleva, et c'est elle qui l'amena plusieurs fois dans notre village. Source : archives communales concernant les Dupont (de Rouen) .

Et surtout, cette jeune femme fut héritière de terres de ses grands oncles et grande tante, habitants du village au milieu du XIXème siècle.

Le pavillon, vu du jardin.
Dessin de Caroline Commanville.

Puisque son oncle l'a affirmé, Caroline a peint à Pissy mais nous n'en avons pas trace. Voici, de sa main, un crayon de Croisset. (collections BNF)

^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^

Elle se maria, mena une vie de bourgeoise, fut reçu par l'empereur Napoléon III à Compiègne, du 12 au 16 novembre 1864.

Son premier mari Commanville, séjourna tout comme elle, de temps en temps, à Pissy. Il se prénommait Ernest Octave, vécut de 1834 à 1890. L'autre mari ne partagea la vie de Caroline que bien plus tard et ne vint pas dans le village. Caroline, n'y fit que de brefs séjours. Riche, ayant perdu pratiquement toute sa famille, laquelle n'avait pas eu de descendants autres qu'elle, elle s'installa dans le sud de la France, à Antibes, après avoir vendu tout ce qu'elle possédait en Normandie. Sa villa se nommait Tanit.

(portrait d'Ernest Commanville)

(villa Tanit Antibes)

C'est donc surtout dans son enfance que Caroline vint à Pissy :

= Pour les obligatoires vœux de bonne année.

= Puis chez sa tante Armande Fauvel, chez laquelle, elle aimait venir, et qui fit d'elle son héritière, ayant perdu son fils, Etienne Désiré.

= Également, une fois propriétaire, avec son mari Ernest, pour quelques séjours à la campagne, et pour faire quelques dessins et peintures.

« Pauvre fille, ton mari qui vient de partir pour Pissy, t'écrira demain … » lettre de Flaubert à sa nièce, le 22 février 1880.

« "J'ai à te dire, mon Loulou, que je serais indigné si tu ne profitais pas … pour venir me faire une visite. Combien de temps resterez-vous dans ce délicieux Pissy?» Lettre de septembre 1869.

Mais aussi, le 23 mai 1869 : *« Présente mes respects à mon beau neveu et prie le de m'envoyer 1000F. Je suis sans un sol. Embrasse-le de ma part pour le remercier.»*

En effet, le neveu de Flaubert en 1869 faisait parfois de bonnes affaires, mais il

eut ensuite de sérieux retours de fortune. Flaubert tenta de l'aider plusieurs fois.

==========

Des arbres de la propriété de Pissy, sans doute le Crabe, un jour quittèrent le village et se retrouvèrent dans le jardin de Croisset. Et l'oncle écrivit à la nièce :

« J'ai dirigé les plantations d'arbres exportés de Pissy et au printemps notre pauvre Croisset sera magnifique. »

Lettre du 17 janvier 1877 : Si on remarque cette date, c'est une preuve que ces arbres ne furent pas pris dans la propriété du Château Blanc puisque Fanny et Achille l'avait vendue en 1869.

Il est donc probable qu'il est question d'arbres venant du domaine hérité d'Armande Fauvel, au décès de celle-ci en 1863.

Caroline, à Pissy en l'année 1873, y reçut encore une lettre de son oncle : du 5 octobre 1873

« Je ne me figure pas du tout quelles peuvent être tes occupations dans ton manoir, …As-tu au moins emporté ta boîte de couleurs pour te livrer à des études artistiques. Par ce temps d'automne les feuilles sont bien jolies à peindre. Il est vrai que Pissy manque de sites. »

Remarquons le terme de : Manoir ….

Son mari, décédé en 1890, elle épousa le docteur Franklin-Groult et c'est en 1892 qu'elle se retira définitivement à Antibes, emportant les manuscrits de toutes sortes de son oncle et organisant la diffusion des œuvres encore inconnues du public.

portrait de Désirée Caroline.

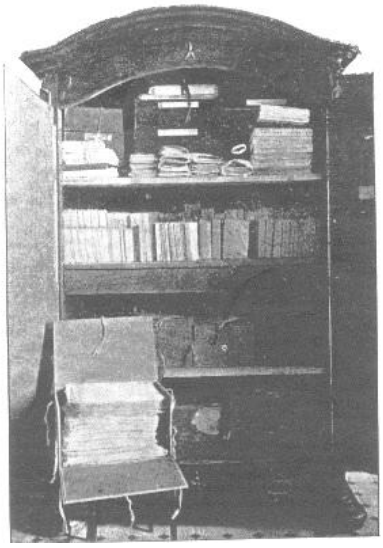

L'armoire aux manuscrits de Gustave Flaubert chez sa nièce Caroline dans la villa Tanit d' Antibes.

Recueil des lettres de Flaubert à sa nièce que l'on peut lire sur le site de la BNF Gallica.

site http://flaubert.univ-rouen.fr

Les FAUVEL.

Fille aînée de Guillaume Dupont (de Rouen) Scholastique Armande, née le 1er mars 1786, épousa M. Etienne Siméon Fauvel , né en 1773 à Hauville. Le mariage se fit à Rouen le 12 août 1818. Il avait treize ans de plus qu'elle. Ils eurent un fils Etienne Désiré. Celui-ci, enfant unique, né en 1819, quitta ses parents pour un jour se retrouver en Algérie, où il mourut le 1er juin 1852. Il avait 32 ans. Son corps fut ramené en France et il fut enterré dans le cimetière du village, le 17 juillet de la même année.

Et c'est pour cela que Désirée Caroline Commanville hérita du château du Crabe, puisque sa grand tante fit d'elle son héritière.

]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]

Monsieur Siméon Fauvel joua un rôle dans la vie de la commune. Il fut maire de 1854 à 1858, c'est-à-dire presque jusqu'à sa mort. Il avait 85 ans.

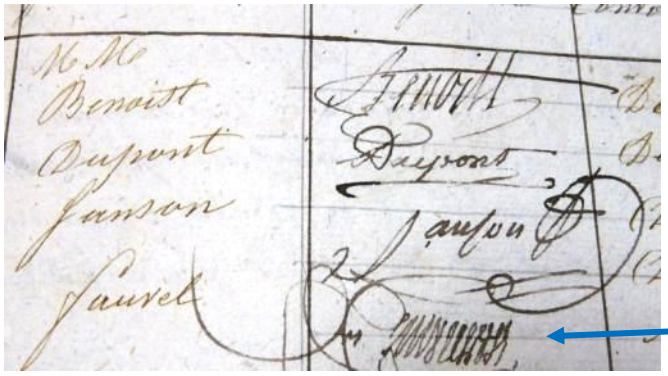

Ils habitaient le Crabe, hérité de la famille Ducreux.

(signature de M.Fauvel)

Testament d'Etienne Siméon Fauvel.

Il décéda à Pissy-Pôville, le 8 décembre 1858, où il fut enterré.

Séance extraordinaire du bureau de bienfaisance le 14 mars 1859 : archives communales.

« … Monsieur le maire, (Adrien Henry Lemarié), président expose ensuite que, par testament olographe en date du 10 septembre 1854, déposé à l'étude de Me Masselin, notaire à Rouen, M Fauvel Etienne Siméon ancien maire de cette commune a légué à l'église de Pissy-Pôville, une somme de dix mille francs qui devra être employée pour partie à l'édification d'une horloge sur la façade de l'église et pour l'autre partie distribuée annuellement aux pauvres de la commune par les soins de M le curé Demézière. Ou à son défaut par l'administration de la commune

Que ce legs ne doit toutefois recevoir son exécution qu'après le décès de Mme Fauvel à qui l'usufruit de toute sa fortune est légué par M Fauvel.

Que le conseil municipal de Pissy-Pôville a, par sa délibération du 10 février dernier, autorisé la maire à accepter ce legs.

Et que par son autre lettre du 1er de ce mois M. le sénateur préfet de la Seine Inférieure a de-

mandé qu'avant d'approuver cette délibération, la commission administrative du bureau de bienfaisance fasse connaître son intention relative à ce legs.

En conséquence, M le maire, président, propose à la commission d'accepter ce legs et de placer conformément à la loi, au vœu même du testateur en rentes sur l'Etat à trois pour cent, la somme restante des 10 000 francs léguée, une fois payée l'horloge ainsi que les frais de mutation.

Sur quoi délibérant, la commission administrative du bureau de bienfaisance, considérant que ce legs de M. Fauvel est une nouvelle preuve de sa sollicitude pour les pauvres de la commune qu'il a longtemps habitée, exprime ici sa reconnaissance pour cette bienveillante libéralité et est unanimement d'avis d'accepter ce legs. »

Les signataires

L

Lemarié, maire et président
Demézière curé
Sanson adjoint
Gustave Dupont
Henri Lemarié
Laboureix
Bullot

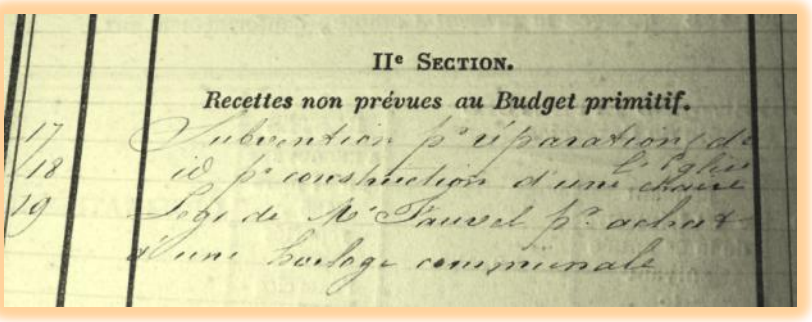
IIe Section.

Recettes non prévues au Budget primitif.

17 Subvention pr réparation de l'église
18 id pr construction d'une chaire
19 Legs de Mr Fauvel pr achat d'une horloge communale

Archives départementales cote 2 O 1225

L'horloge fut de bonne qualité et elle avait une fonction peu répandue alors : il y avait dans la sacristie un petit cadran qui permettait de remettre les aiguilles en bonne place sur les cadrans extérieurs et bien hauts placés, sans avoir à grimper jusqu'à eux. Sur un total de 3080F, l'horloger consentit un rabais « sous promesse d'être payé comptant sans escompte. » (archives municipales)

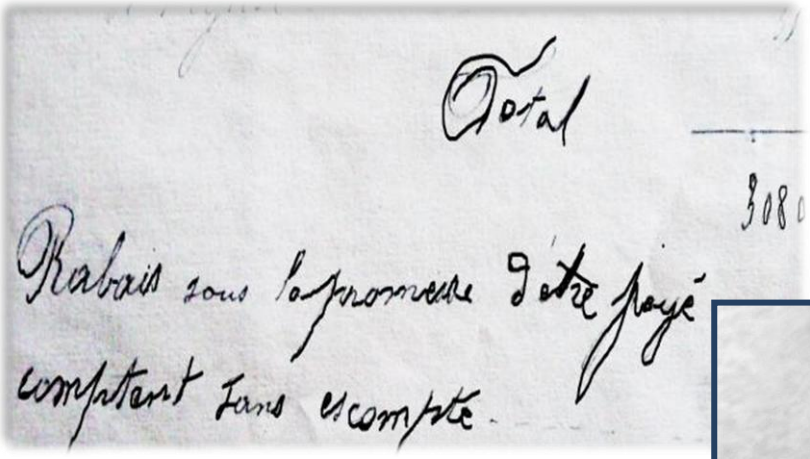
Total

3080

Rabais sous la promesse d'être payé comptant sans escompte

XXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXX

La famille Fauvel, comme toute famille respectable, vivant dans le village louait chaque année son banc d'église. M. et Mme Fauvel étaient les seuls Dupont de Rouen a fréquenté l'église du village. Le Dupont nommé ici est Jean Baptiste ou son fils Gustave de Pissy.

Remarquons aussi que les premiers rangs coûtent plus cher que les suivants. Donc, d'abord M. le Maire puis ensuite Mme l'ancienne mairesse.

Archives municipales vers 1850.

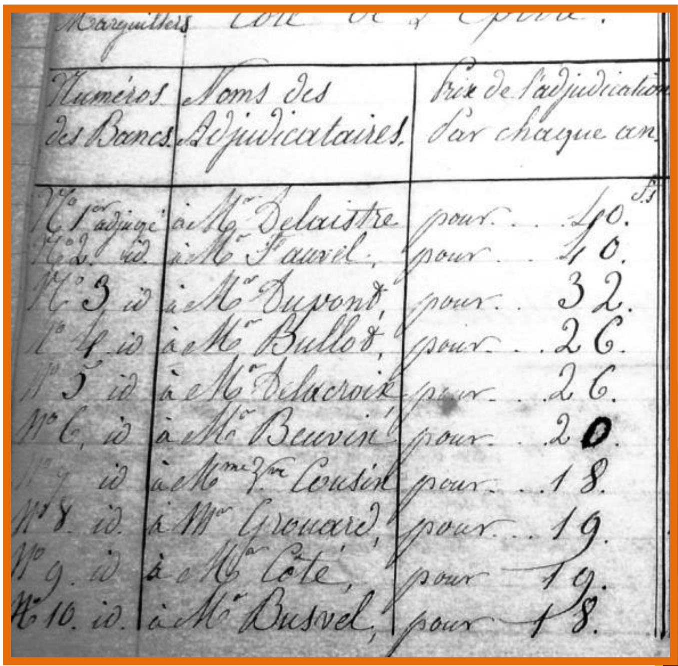

Numéros des Bancs	Noms des Adjudicataires	Prix de l'adjudication par chaque an (fs)
N° 1 adjugé	à Mr Delaistre	pour 40.
N° 2 id	à Mr Fauvel,	pour 40.
N° 3 id	à Mr Dupont,	pour 32.
N° 4 id	à Mr Bullot,	pour 26.
N° 5 id	à Mr Delacroix	pour 26.
N° 6 id	à Mr Beuvin	pour 20
N° 7 id	à Mme Vve Cousin	pour 18.
N° 8 id	à Mr Grouard,	pour 19.
N° 9 id	à Mr Coté,	pour 19.
N° 10 id	à Mr Busvel,	pour 18.

Les quatre tombes de la famille Dupont de Rouen :

Achille Dupont, Etienne Désiré, Etienne Siméon et Armande Fauvel.

FANNY DUPONT, dernière fille de Guillaume Dupont.

Elle hérita de son frère Dominique, tout comme son frère Achille, du Château Blanc. Elle ne résida jamais dans la commune. Elle préférait Deauville-Trouville où elle vécut jusqu'en 1888. Ce dont elle s'occupa dans le village ce fut d'obtenir une concession dans le cimetière pour Achille. Il y eut de sa part de nombreuses démarches. Son frère était enterré depuis son décès (sept 1873) et sa demande de 2m², sur le même emplacement coûta 250F plus les frais. La somme fut répartie en 2/3 pour la commune et 1/3 pour les indigents.

C'était une concession à perpétuité. Malheureusement, lors de la remise en état du cimetière en 1993, aucune famille, évidemment ne pouvait manifester le désir de renouveler un vieux bail et les tombes furent détruites.

Gustave Flaubert et Pissy

Flaubert, ne vint que fort peu à Pissy. Contraint quand même par la bienséance, il assista à l'enterrement de Désiré Etienne : Il écrit à son amie Louise Collet :

« Hier il a bien fallu se lever avant six heures pour aller à trois lieues d'ici, à la campagne, à l'enterrement de Fauvel, ce cousin de ma mère dont je t'ai parlé, qui est mort en Afrique. J'ai avalé deux messes, l'une à la cathédrale de Rouen d'abord, et puis là-bas à Pissy. » 18 juillet 1852.

Il ne semble pas que l'écrivain est aimé, cette lointaine campagne qu'était à ses yeux notre village,

En témoigne ces extraits de lettres à sa nièce :

« Te voilà donc en pleine campagne, ma pauvre Caro, au milieu des bons paysans, dans tes terres. Vas-tu y répandre des bienfaits ? Mobiliser les classes pauvres ! Instruire les enfants etc etc, enfin être châtelaine et ange du hameau. »

5 octobre 1873.

Dans une autre, il nomme sa nièce : « La madone de Pissy. »

Il parle, une fois, du « délicieux Pissy »

Et il se montre très satisfait d'avoir installé dans le jardin de Croisset, un banc récupéré à Pissy. Le 13 octobre 1875, il fait allusion à la vente du mobilier.

S'il est venu d'autres fois dans le village, il n'en est pas fait mention dans ses lettres à sa nièce.

GFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFGFG

Bien sûr, il reste encore de nombreuses questions concernant cette ou ces familles.

Les archives dont nous disposons sont évidemment incomplètes pour nous satisfaire pleinement.

Quelques documents :

D'autres bénéficieront aussi de cette pratique, tel Antoine G. Dupont qui sera Président à six reprises dont deux fois (1810-1812, 1814-1816) pour la période qui nous occupe (10) tandis que Jean-Ulric Guttinger ne sera à la tête de la Compagnie que le temps d'un mandat (1806-1808) (11).

ANTOINE (dit aussi FRANÇOIS) DUPONT
(1810-1812, 1814-1816, 1818-1820, 1822-1824, 1826-1828, 1830-1832)
Antoine Dupont qui a exercé pendant 12 ans la fonction de président au cours de 6 mandats bat en quelque sorte le record des entrées et des sorties dans la fonction. Il est nommé à la Chambre dès 1803.
Juge au tribunal de 1798 à 1801, président de 1813 à 1815, conseiller municipal en 1816, Chevalier de la Légion d'Honneur, la chronique n'a rien retenu de plus sur ce président qui parut pourtant à son époque difficile à remplacer !

En remarquant qu' Antoine Guillaume, sur ce document fourni par la Chambre de Commerce de Rouen, semble lui aussi avoir porté ce prénom de François. Il est probable que c'était le nom de son parrain. (source CCI de Rouen)

DDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDD

Toutes ces terres, concentrées dans le bourg de Pissy, sont donc passées entre les mains de familles issues de la bourgeoisie « industrielles ».

Les Ducreux
Les Dupont (de Rouen)
Les Lemarchand.

Toutefois si on se penche sur une carte dressée à la demande de l'abbaye de Fécamp vers 1775, on remarque qu'à cette époque ces familles n'en étaient pas encore propriétaires.

Un nouveau nom apparaît : celui de la famille Bouette.

Un certain Daniel Bouette, qui mourut à Pissy et s'y fit enterrer, et qui fut maire de Rouen ! C'est une autre petite histoire … on y reviendra.

Photo N.D.
Margelle du puits du domaine du Crabe.
(remerciement à M. Levacher)

Ces piliers sont ceux du château du Crabe que franchissait Désirée Caroline quand elle entrait dans l'allée bordée de tilleuls qui menait aux jardins à la française devant l'habitation elle-même. Ils viennent d'être restaurés. (Depuis peu de temps, ces murs ont été consolidés).

Dessin de Monsieur Montier en 1939. L'avenue, (encore un peu,) bordée de hêtres.